

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

### Lecture des Journaux.

[Les fragments qui suivent d'une *Instruction synodale* de Mgr. l'Evêque de Luçon (France) relative aux journaux, contiennent des données utiles à toutes les personnes et à toutes les localités. Nous les offrons en même temps comme une réponse suffisante aux censures dont ce document a été l'objet de la part d'un journal français influent des Etats-Unis.]

Ces études sérieuses nous rendront insipides et insupportables les lectures si faciles, et et par là même si frivoles, de notre époque, ces lectures superficielles, vaines, légères, quand elles ne sont pas dangereuses et coupables; et ces lectures passionnées, qui ne respirent que le sensualisme, qui sèment partout les germes de l'insubordination et de l'indépendance; ces lectures irréligieuses, que favorisent l'indifférentisme, en mettant toutes les fausses et damnables religions sur le même niveau que la véritable église.

Or, c'est surtout la prose quotidienne ou périodique qui présente tous ces inconvénients à la fois, et principalement celui de détourner de toute étude sérieuse, approfondie, et de donner presque toujours des idées fausses sur ce qui touche à la vraie religion.

Dans cette triste nécessité où nous sommes, par suite des malheurs du temps, de ne pas rester entièrement étrangers à la connaissance des événements qui peuvent survenir, faisons choix de l'un des organes les plus dévoués à la religion; d'un journal qui présente plus de sérieux dans la forme, plus de sagesse dans les principes, plus de zèle dans la défense de la vraie foi; du journal qui apprécie à leur juste valeur les attaques inouïes auxquelles sont exposés tous les droits de l'église, qui combatte ces funestes principes et qui les flétrisse. Un écrit périodique de ce caractère est une bonne lecture. Mais combien ces journaux ne sont-ils pas rares! Combien, au contraire, ne sont-ils pas communs ceux qui, chaque jour, viennent attaquer la morale, la justice, la société, la famille, la religion!

Aux jours de février 1848, un journal défendait avec autant de talent que de zèle quelques principes propres à relever la société presque abattue, il parvient à une vogue très considérable par un rabais fort extraordinaire; mais, depuis, ses mauvaises tendances se manifestent et attaquent cette société qu'il avait d'abord défendue. Aujourd'hui, comment un prêtre pourrait-il sans scandale recevoir une feuille hostile à toute espèce de bien, et surtout à la religion chrétienne? comment un ecclésiastique pourrait-il s'y abonner à frais communs avec un ou plusieurs laïques, et pour procurer ainsi un poison aussi dangereux? comment pourrait-il accepter habituellement une feuille dont la lecture peut devenir si funeste, sans faire croire par là même, à ceux qui la lui fournissent, qu'elle ne présente point de danger?

Mélas! N. T. C. C., dans un siècle aussi crédule que le nôtre, où, sans étude, sans examen, sans réflexion, on adopte si aisément les plus fausses opinions sur la foi d'autrui, combien d'esprits bons et solides ont été dépravés et faussés par de mauvaises lectures! Et ces funestes poisons n'ont-ils pas pénétré jusque dans les maisons sacerdotales!

C'est pour empêcher ce fléau d'étendre ses ravages jusqu'à vous, que nous défendons expressément à tout ecclésiastique de notre diocèse, non-seulement de s'abonner, soit isolément, soit en société, mais encore de recevoir, ou même simplement de lire ordinairement le journal la *Presse*, que nous rangeons parmi les livres dont la lecture leur est interdite.

Certains journaux dont les auteurs aiment la religion distribuent en prime des ouvrages répréhensibles (2). Vous n'oublierez pas qu'il ne vous est pas possible de recevoir indistinctement ces ouvrages sans donner à penser aux fidèles qu'ils n'offrent aucun danger, tandis qu'ils en présentent de plus ou moins grands.

**V. BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES.**  
Les maux dont les lectures pernicieuses accablent l'église paraissent excessifs, et l'on se fit à peine imaginer qu'ils pussent recevoir quelques accroissements, lorsqu'il est venu se manifester à la France une œuvre nouvelle, ennemie de la religion, des mœurs, de la famille: je parle de l'association pour l'œuvre des *Bibliothèques communales*.

Si cette entreprise, ce qu'à Dieu ne plaise, venait à se réaliser, par là même se trouverait, dans chaque commune, une collection composée de volumes dont plusieurs sont frappés des foudres de l'église; dont un bon nombre prêchent cette grossière et dangereuse religiosité des *Franklin* (3) et des *Jussieu* (4); cette religiosité qui convient à toutes les sectes, à toutes les superstitions, et dont les peuples même idolâtres s'accoutumaient volontiers.

Dans cette bibliothèque viendrait se ranger une foule d'ouvrages dont il est impossible

d'apprécier l'esprit; car ils sont encore en projet. En effet l'auteur de cette entreprise s'est réservé la composition de vingt-cinq volumes, que, du reste, il vendra bien chèrement. Il est aisé de prévoir quelle sera leur tendance, puisque après avoir consacré seulement cinq volumes à toute l'histoire de notre France avant 1789, l'auteur de cette entreprise voudrait que la période de nos désastres, depuis cette époque jusqu'à la fin de l'empire, ne remplît pas moins de dix volumes: abrégé d'un ouvrage très blâmable: *l'Histoire de la Révolution* par M. Thiers. Comme si ce quart de siècle renfermait seul presque toutes les gloires de la France. L'auteur annonce ailleurs, pour indiquer encore mieux l'esprit de cette collection, que la partie scientifique se compose d'ouvrages adoptés par l'ancien conseil de l'instruction publique; ce qui, bien loin de faire naître la confiance, n'est propre qu'à inspirer de vives et justes défiances.

De plus, dans toutes les communes, nos pauvres savants pourraient désormais étudier avec Montesquieu, l'esprit des lois et la Cause de la grandeur et de la décadence des romains, ce qui, sans doute, contribuerait puissamment à la culture de leurs terres, ils pourraient, en outre, lire des pièces dramatiques: un volume de Molière, un de Voltaire, etc., presque tous les poèmes épiques qui existent, sans oublier les *Aventures de Don Quichotte*, et même un roman de Walter-Scott. On a fait choix, comme on devait s'y attendre, d'éditions qui ne sont point épurées des passages libres ou dangereux qui les déparent.

Cette funeste entreprise, si elle s'établissait entièrement, procurerait, il est vrai, à l'éducateur ou fondateur des bénéfices pécuniaires énormes; car la plupart des livres se paieraient le double et le triple de ce qu'ils valent ordinairement en librairie.

Le fondateur a dû se méprendre étrangement sur la portée des paroles bienveillantes qu'il prétend lui avoir été adressées par S. S. le pape Pie IX. Il se trompe également lorsqu'il se croit appuyé par le suffrage d'éminents personnages, qui ne peuvent pas être favorables à une œuvre conçue peut-être dans des vues louables, mais exécutée sur des bases très répréhensibles.

Au besoin, vous éclairerez vos paroissiens sur la nature de cette entreprise. Vous les détournerez de l'aider par leurs souscriptions: vous donnerez aux membres du conseil municipal qui vous les demanderaient les renseignements propres à fixer leur opinion, et vous leur ferez comprendre que les approbations dont cette œuvre se glorifie n'empêchent pas qu'elle ne puisse être très nuisible et que les principes sur lesquels on l'appuie ne soient très mauvais.

### La misère en Irlande.

Une propagande active exploite la misère de l'Irlande au profit du protestantisme. Les faits odieux qu'elle se permet ont attiré sur elle l'attention de l'Association catholique de défense. Le comité actuel de l'association, présidé par le primat-archevêque d'Armagh, a pris la résolution suivante:

"On nommera un sous-comité pour aviser aux moyens les plus efficaces de protéger la foi des catholiques pauvres et de combattre le système de prosélytisme qui est à l'œuvre. Ce sous-comité se mettra en rapport avec le comité des finances afin d'obtenir les fonds nécessaires à l'accomplissement de sa mission."

L'archidiocèse de Tuam est un des points sur lesquels se poursuit avec le plus d'ardeur la conquête des estomacs, car il ne saurait être question des consciences dans une propagande de cette nature. Mgr. l'Archevêque de Tuam veut bien nous communiquer quelques détails à ce sujet dans la lettre qu'il nous adresse pour remercier les personnes dont les offrandes nous ont permis de lui faire passer quelque argent destiné à secourir les misères qui l'entourent. Nous avons reçu aussi de Sa Grâce le primat-archevêque d'Armagh la lettre suivante:

"Drogheda, 3 octobre 1851.

"Cher monsieur,

"Je viens vous accuser réception de vingt livres st. (500 francs), que la charité de vos abonnés a destinés à soulager des pauvres de ce diocèse. J'espère que Dieu les récompensera largement de cette bonne œuvre. J'ai l'honneur d'être, etc.

† PAUL COLLEN.  
"Archevêque-primat de toute l'Irlande."

Voici la lettre de Mgr l'Archevêque de Tuam:

"Tuam, 27 octobre.

"Cher monsieur,

"Je vous prie de recevoir mes vifs remerciements pour votre dernier envoi de huit li-

vres st. (200 fr.), pour les pauvres de ce diocèse. Cette offrande, comme celle que vous nous avez fait passer précédemment, nous impose de grandes obligations. Mais ne s'est pas seulement envers les donateurs que nous avons contracté une dette de reconnaissance. Nous serions bien ingrats si nous ne gardions pas le souvenir des sympathies vraiment chrétiennes par lesquelles la France, durant la grande famine, s'est efforcée d'alléger nos malheurs, et si nous ne proclamions pas ses bienfaits.

"Nous devons aussi, à vous en particulier, une gratitude d'un ordre plus élevé pour le zèle avec lequel vous signalez les mouvements des ennemis de notre foi et les efforts incessants par lesquels ils espèrent arriver, à l'aide des misères de l'Irlande, à détruire sa religion sainte. Votre vigilance ne serait pas plus grande s'il s'agissait de défendre la propre cause de notre patrie.

"Je vous prie d'agréer, avec tous les rédacteurs de l'Univers, l'expression de la sincère gratitude de vos collègues d'Irlande pour les services que l'Univers a rendus durant notre dernière campagne parlementaire, en exposant d'une manière si remarquable la faiblesse des sophismes à l'aide desquels les conseillers de la Couronne cherchaient à justifier leur agression impie contre notre hiérarchie.

"Bien que les systèmes d'attaque puissent changer d'un pays à l'autre, et si variées que soient les formes de cette guerre, nos ennemis obéissent tous et partout au même principe, au principe qui consiste à miner l'église par d'autres moyens que la violence, et en cherchant surtout à étouffer dans la jeunesse, par une mauvaise éducation, le respect qui lui est dû. Ce principe, qui fut longtemps suivi par l'université de France, est aujourd'hui celui des collèges mixtes de l'Irlande; et il n'est pas étonnant de voir les amis de ces institutions nées d'une même pensée, recourir aux mêmes moyens pour les défendre et les consolider. En un mot, l'éducation est le champ de bataille de ce siècle, et la jeunesse de l'Europe est le riche et magnifique butin pour lequel combattent d'une part l'impiété, de l'autre le catholicisme.

"Je pourrais, si je ne craignais de fatiguer votre patience, vous donner de longs détails sur la manière dont les ministres fanatiques de l'église officielle poursuivent leur système de prosélytisme parmi nos pauvres. Plus loin que la semaine dernière, j'ai visité une portion éloignée de ce diocèse, l'île renommée d'Achill, où le peuple est très malheureux. Les ministres du protestantisme ne donneraient jamais ni une cuillerée de soupe ni une bouchée de viande aux malheureux durant les jours ordinaires de la semaine, mais je les ai rencontrés, le vendredi, allant offrir des restes de viande à des gens affamés, pour tenter leur conscience et les amener à violer les lois de l'église catholique.

"Il y a du mérite à prôner la tolérance chrétienne envers les hommes qui manquent à ce point de principes; mais ces faits montrent que l'Irlande n'a aucune chance d'affranchir son peuple des persécutions des ministres anglicans, ou sa hiérarchie de celles du parlement, avant que l'église officielle, source de cette double calamité, soit abattue ou reléguée du pays.

"En vous remerciant de nouveau, j'ai l'honneur d'être, etc.

† JOHN, Archevêque de Tuam."

Nous nous sommes empressés de répondre à la lettre de l'éminent prélat, en lui faisant passer les offrandes suivantes, qui nous sont parvenues depuis notre dernier envoi:

De l'association de St.-Patrice en faveur des pauvres irlandais, à St.-Brieux :	
Collecte de septembre 1851, 76 50	
" octobre " 27 "	134 50
" novembre " 28 "	
Une demoiselle catholique d'Avignon, 100 "	
M. Joseph Nicolas Toussaint, 25 "	
M. Eugène Toussaint, rentier à Dancemarie (Mense), 5 "	
M. Pabbé Rivet, curé d'Angnat, 14 "	
Un prêtre du diocèse de Périgueux, 2 "	
Un anonyme, 10 "	
M. le curé de Vitteaux (Côte-d'Or), 5 "	
L'aumônier de la Providence, 5 "	
M. Pabbé Nicolas, vicaire de Vitteaux (Côte-d'Or), 5 "	
Deux prêtres de Dijon, 10 "	
M. Corvillot, de la Guadeloupe, 17 25	

Cette somme, jointe à ce qui nous restait du montant de la dernière liste, nous a permis d'envoyer 425 fr. et nous espérons que les circonstances affligeantes dans lesquelles se trouve l'Irlande amèneront bientôt de nouveaux dons. Nous nous empresserons de faire passer les sommes qui nous seront remises au comité de l'Association catholique de défense, afin de lui venir en aide dans les mesures générales qu'il doit prendre pour soutenir la lutte contre la propagande infâme qui appelle à son aide la misère et la faim.

JULIUS GONDON. (Univers.)

### France.

#### LE MARÉCHAL SOULT.

On lit dans l'Assemblée Nationale : La France vient de perdre la plus haute de ses illustrations militaires: le maréchal-général, duc de Dalmatie, est mort le 26 novembre, à son château de Soult-Berg, à Saint-Amans-la-Bastide, département du Tarn.

"Le maréchal était né le 29 mars 1769, dans cette année féconde qui a vu naître l'empereur Napoléon. L'archiduc Charles d'Autriche, le duc de Wellington, Chateaubriand, Cuvier, Walter-Scott et Goëthe. De toutes ces grandes renommées, il ne reste plus debout, sur la scène du monde, que le duc de Wellington.

Nous n'essaierons pas aujourd'hui d'apprécier cette vie illustre qui vient de finir. Ce que nous dirons ne pourrait qu'affaiblir, dans le sentiment du pays, l'effet de cette seule parole: LE MARÉCHAL SOULT EST MORT. Il est mort, l'illustre et noble vieillard, dans les bras de cette forte femme qui avait été, pendant cinquante-six ans, la digne compagne d'un tel époux, entouré de ses enfants, accourus près de lui à la première nouvelle de sa maladie.

"Il est mort sans agonie, au moment même où on le croyait sauvé. Il avait fait appeler le vénérable évêque de Cahors, son ami, pour recevoir de sa main les derniers sacrements de l'église; mais hélas! la mort n'a pas attendu.—C'est le digne curé de Saint-Amans qui a administré au maréchal expirant le sacrement de l'extrême-onction.

Le maréchal a voulu que sa dépouille mortelle reposât près de son berceau, dans un caveau de la petite église où il avait reçu le baptême."

L'Ordre publie la notice suivante : Soult (Jean-de-Dieu), duc de Dalmatie, né à Saint-Amans (Tarn), le 29 mars 1769 entra comme soldat en 1785 dans le régiment royal d'infanterie, où il reçut ses premiers grades. A la fin de 1791, sous-lieutenant de grenadiers dans le premier bataillon du Haut-Rhin, puis adjudant-major et capitaine, il fut appelé à l'état-major de l'armée de la Moselle. Nommé adjudant-général en chef de bataillon le 28 janvier 1794, colonel le 14 mai de la même année, général de brigade six mois après, il commanda l'attaque à la bataille d'Altenkirchen, où les Autrichiens furent complètement battus.

Général de division le 21 avril 1799, il contribua beaucoup au gain de la célèbre bataille de Zurich, et fut plusieurs fois blessé. Commandant supérieur en Piémont, après Marengo, il devait aller commander en Egypte les troupes françaises, à la place de Menou, quand la capitulation de ce dernier rendit cette expédition sans objet. Colonel-Général de la garde des consuls, après le traité d'Amiens, Soult, après la rupture de ce traité, commanda en chef le camp de Boulogne, reçut le 19 mai 1804 le bâton de maréchal de France et dirigea le 2 décembre de la même année les opérations du centre à la bataille d'Austerlitz, dont il décida par sa valeur le mémorable succès. On raconte que Napoléon, rencontrant le maréchal sur le champ de bataille, lui dit: "Maréchal, vous êtes le premier manœuvrier de l'Europe." Grand-cordon de la Légion d'Honneur le 1er février 1805, il fit la campagne suivante en Prusse, et commanda l'aile droite à Jéna, le 14 octobre 1806. L'année suivante le maréchal Soult prit part à la bataille d'Eylau, le 6 juin 1807, et s'empara de Königsberg. Après le traité de Tilsitt, il fut nommé duc de Dalmatie. Passé en Espagne en 1808, il battit l'armée de l'Extrémadure, poursuivit les Anglais jusqu'au pont de la Corogne, où périt le général ennemi John Moore; combat qui amena, le 20 janvier 1809, la soumission de cette contrée, puis la prise de Ferrol, qui capitula le 27. Chargé d'envahir le nord du Portugal, il poussa les Anglo-Portugais jusqu'à Oporto.

Nommé major-général des armées françaises en Espagne, le duc de Dalmatie combattit avec 30,000 hommes, à Ocana, le 12 novembre 1809, une armée de 60,000 Espagnols, et fit 25,000 prisonniers. En janvier 1810, il eut le gouvernement de toute l'Andalousie. Mis au mois de mars 1813, à la tête du 4e corps de la grande armée, il commanda le centre à Lutzen et à Bautzen. Vers le milieu de la même année, il reçut de Napoléon, en qualité de lieutenant-général, le commandement des débris de l'armée d'Espagne; il réforma cette armée, conserva l'offensive plusieurs mois: assailli par un ennemi très supérieur en nombre, il livra les 9, 10, 11 et 13 décembre, sur la Nive et l'Adour, quatre batailles qui coûtèrent 16,000 hommes à ses adversaires. Il livra ensuite les combats d'Orthez, d'Aire, de Vio-dé-Bigorre, de Tarbes, et le 10 avril 1814, la fameuse bataille de Toulouse.

Nommé, le 3 décembre 1814, ministre de la guerre, le duc de Dalmatie reçut son portefeuille le 11 mars de l'année suivante. A son retour, Napoléon le nomma pair de France et major-général; dans ce dernier poste, il combattit vaillamment à Fleurus et à Waterloo.

"Compris dans l'ordonnance de proscription du 24 juillet 1815, il se retira à Dusseldorf avec sa famille. De retour en France, en 1819, il entra à la Chambre des Pairs le 5 novembre 1827.

"La révolution de 1830, en faisant appel à sa haute capacité, à sa vieille expérience et à son patriotisme éprouvé, le plaça au premier rang de ses défenseurs. Ministre de la guerre le 17 novembre 1830 et président de conseil le 11 octobre 1832, grâce à son énergie et à son activité infatigables, le duc de Dalmatie organisa, en peu de mois une armée capable d'imposer aux puissances étrangères. Il imprima en même temps à la politique de la France un caractère d'indépendance et de nationalité qui, en commandant au dehors le respect, au dedans consolida le gouvernement nouveau. Eloigné momentanément des affaires le 18 juillet 1834, M. le duc de Dalmatie fut envoyé, le 25 avril 1838, comme ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour assister au couronnement de la reine Victoria. Cette mission a été pour lui un triomphe sans égal dans les fastes de l'histoire.

"Tout le monde sait l'accueil inouï et magnanime que la Grande-Bretagne fit au représentant de la France, accueil que nul n'a jamais reçu d'aucun peuple avant le maréchal duc de Dalmatie! Placé de nouveau à la tête du cabinet français, le duc de Dalmatie fut nommé, le 12 mai 1839, président du conseil et ministre des affaires étrangères.

"L'année suivante, le 29 octobre 1835, le maréchal Soult fut nommé de nouveau président du conseil et ministre de la guerre, et il cessa ses fonctions pour raison de santé, le 15 septembre 1843.

Depuis la révolution de Février, le maréchal Soult s'était constamment tenu en dehors des affaires politiques et il ne quittait plus sa propriété Soult-Berg."

On lit dans le Journal de Toulouse : "M. le maréchal Soult, dont les dernières nouvelles nous faisaient espérer le complet rétablissement, a éprouvé une rechute à la suite de laquelle il a succombé mercredi, à onze heures du soir."

On présume que les obsèques de M. le maréchal Soult auront lieu le 1er décembre prochain. A cet effet, il part de Toulouse, aujourd'hui 28 novembre, pour Saint-Amans.

"Un bataillon du 66e de ligne;

"Une section d'artillerie, avec ses bouches à feu;

"Cinquante hommes pris dans les chasseurs à pied;

"Le 7e régiment de hussards se rendra également tout entier de Castres à Saint-Amans-la-Bastide.

"Enfin, le général commandant la division et une députation d'officiers supérieurs des divers corps de la garnison, vont se rendre également à Saint-Amans pour la cérémonie."

### CORRESPONDANCE.

St.-Rémi, 2<sup>e</sup> décembre 1851.

M. le Directeur,

Nous avons maintenant la certitude que plusieurs auberges ont obtenu leurs licences pour détailler des liqueurs spiritueuses dans notre paroisse en induisant en erreur les autorités, et en profitant de la non distribution des Statuts provinciaux pour 1851. Depuis notre précédente lettre, nous avons reçu ces statuts, et, en examinant l'acte 14<sup>e</sup> 15<sup>e</sup> Vict. Chap. 100, nous pouvons nous convaincre que nulle personne ne peut obtenir une licence à moins que 50 électeurs de la localité pour laquelle on demande cette licence ne donnent un certificat dans la forme (B) de l'acte ci-dessus cité, et à moins que tel certificat ne soit ensuite confirmé par l'autorité municipale dans les limites de sa juridiction. A St. Rémi on ne s'est point adressé à la municipalité pour obtenir la confirmation du certificat des 50 électeurs, et nos aubergistes ont obtenu leurs licences; mais voici comment on fit signer au maire et à deux juges de paix du comté une formule de certificat comme à la fin de la forme (B)—ainsi conçue :

"Le certificat ci-dessus nous ayant été soumis aujourd'hui, conformément à la sixième clause de l'acte provincial 14e et 15e Victoria, chapitre 100, nous le confirmons par les présentes."

Sur la production de pareils certificats à l'inspecteur des revenus du district de Montréal, les licences pour St. Rémi furent probablement émanées vu que les formalités semblent être remplies.

Le maire et les deux juges de paix, qui ignorent la loi, comme vous l'ignoriez jusqu'à la réception des statuts provinciaux, qui ne nous sont parvenus qu'hier, ont pu croire qu'il leur était permis dans tous les cas de signer ces certificats, mais, en référant à la loi nous voyons que le maire et les deux juges de Paix qui signent ces certificats attes-

lent par là même qu'il n'y a point en de session trimestrielle faite de Quorum lors de la dernière session trimestrielle. Or, il y a eu régulièrement des sessions trimestrielles dans notre comté, excepté dans le mois de décembre, présent faite de quorum; mais les licences pour St. Rémi ont été obtenues avant cette date. Il est facile maintenant de se convaincre par quels moyens nos aubergistes ont obtenu leurs licences: c'est que l'inspecteur des licences a été induit en erreur par les certificats ci-dessus mentionnés. Probablement que les mêmes erreurs se sont glissées dans plusieurs comtés; cependant nous ne blâmerons point les maires ni les juges de paix qui ont commis cette erreur bien involontairement, sans doute.

U.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 2 JANVIER 1852.

PREMIERE PAGE:— Lecture des Journaux.— La Misère en Irlande.—France: le Maréchal Soult.—Correspondance.

Nous ne laissons pas sans le regretter passer presque impérisse le renouvellement de l'année, même au lendemain de la première aurore de 1852; mais, par suite du peu d'espace en ce moment à notre disposition, nous aurons à supprimer cette lacune, et plusieurs autres avec celle-là, dans le prochain numéro en lui donnant les opérations, du cadre ordinaire du journal. C'est dans la même pensée que nous envisageons l'absence de notre apparition régulière mardi prochain à raison de la fête de l'Epiphanie et d'autres circonstances qui sont accidentellement venues se joindre à cette cause d'empêchement pe-remploire.

Ce qui a lieu tous les ans au Couvent de Longueuil montre à quel point la charité envers les pauvres est ingénieuse à se créer des ressources. Les sœurs directrices de cette maison permettent depuis quelques années à leurs élèves de contribuer collectivement à l'entretien d'une petite caisse de secours au moyen de leurs épargnes. Elles emploient ce fonds à confectionner de leurs propres mains des vêtements pour un certain nombre de jeunes nécessiteuses. Chaque année ces petites ouvrières distribuent à leurs protégées les hardes ainsi achetées et façonnées par elles. Cette distribution est une véritable petite fête féconde en émotions douces et à l'effet le plus heureux sur les cœurs de ces jeunes bienfaitrices et de leurs compagnes éprouvées par l'infortune. Mercredi dernier fut le jour de répétition de cet acte de bienfaisance pour 1851. Dans une salle élégamment décorée, au fond de laquelle était un reposoir offrant une représentation de la nativité de l'Enfant-Dieu, l'on voyait une table surchargée des habillements destinés à l'offrande charitable et que dominait une statue de la Vierge-Marie. La Vierge était là comme pour remettre elle-même aux mains des élèves bienfaisantes les habits qu'elles devaient employer à vêtir son divin fils dans la personne de ses pauvres. Il y avait une autre table couverte de denrées et surmontée aussi d'une statue de St. Joseph. On avait songé à nourrir le pauvre sous les auspices du père nourricier du Sauveur des hommes qui en a donné le précepte.

Ce fut un touchant spectacle que celui de plus de quarante jeunes filles indigentes et pauvrement vêtues qui entrèrent dans la salle donnant chacune la main à l'une des petites bienfaitrices qui les dirigeaient, tandis que les compagnes de celles-ci chantaient un cantique en commémoration de la Nativité. Toutes les élèves étant assises, dix seulement d'entre elles placées au milieu de la salle, récitèrent un dialogue touchant sur le devoir de la charité et les moyens de secourir l'indigence. Cette entretien fut suivi d'une adresse à Mgr de Montréal par l'une des élèves qui en même temps remercia les messieurs et les dames de charité de Longueuil qui avaient bien voulu encourager cette œuvre par leur présence. Puis eut lieu la distribution de vêtements et de provisions par les donatrices et les mêmes aux jeunes nécessiteuses.

Ainsi se termina cette journée du pauvre à laquelle présida S. G. Pevéque de ce diocèse, et où l'on a vu que l'humanité ne procure pas plus de contentement à celui qui la reçoit que de satisfaction à celui qui la donne.

Est-il possible que les Melanges croient fermement à cette dérite totale de la démocratie que le Minerve proclame? (Moniteur Canadien du 26 décembre.)

Nous, les Melanges ne croient pas fermement à cette dérite, ils n'y croient même pas le moins du monde. Les élections récentes leur démontrent assez que la démocratie qui tend aux effets pratiques les plus étendus du régime constitutionnel, qui est bien le nôtre; qui commande la poursuite active autant que possible du progrès intellectuel de la colonie; qui se prête à toutes les combinaisons ayant pour but son avancement et son bien-être matériels; qui ce système, disons-nous, est dans les meilleures conditions de vitalité parcequ'il est pleinement en possession du suffrage populaire. Or, nous avons prétendu que cette démocratie là venait de conquérir un triomphe décisif dans le Bas Canada, et nous le disons encore. Nous savons cependant que ce n'est point

là le compte du Moniteur. La démocratie dont il nous parle, c'est la démagogie pure, sans mitigation, sans âme sans précédents qui la recommandent, sans autre but que le renversement de ce qu'elle veut abattre, et surtout, sans contrôle; en un mot, la démocratie du Moniteur Canadien. Que ce journal prétende appeler d'un autre nom la propagande qu'il favorise, il en est bien le maître; mais nous n'admettons pas qu'il y ait droit de cité parmi nous au pessimisme politique que ses déclamations élèvent au-dessus des réalités du présent et qui, par amour du vague ou par impuissance, se laisse entraîner au-delà des données du possible sans recourir à d'autres moyens d'action que la sédition des hommes et de choses qu'il veut déplacer. Nous sommes convaincu, d'ailleurs, que le premier tort de cette nuance politique a été de s'exagérer à elle-même son importance, et le second, de vouloir s'imposer au pays en lui faisant perdre de vue les intérêts de sa position actuelle dans un but d'annexionisme ou peut-être sans objet. Aussi est-ce à cette démocratie d'espèce particulière appelée proprement démagogie que nous avons adressé la remarque suivante que le seul mot ultra-démocrate qu'elle renferme a dû rendre assez intelligible pour que le Moniteur n'ait pu s'y méprendre bien qu'il en dise:—

Les appels multipliés au peuple de la part des ultra-démocrates depuis 1848 donnent aujourd'hui la mesure de leur impatience par le résultat général des élections populaires.

Le Moniteur ignore-t-il quel a été le résultat général des élections populaires? Ce point est des plus évidents parmi les faits qui se sont produits depuis novembre dans la province. Nous n'avions pas dit que la démocratie particulière du Moniteur avait été défaite aux hostings; nous n'avions parlé que de son importance. Mais, puisque nous y sommes amenés, nous n'hésitons pas à reconnaître qu'elle vient en effet de subir une défaite humiliante, et nous avouons qu'elle s'est créée, d'ailleurs, un titre impardonnable à l'antipathie de tout ce qu'il y a d'hommes intelligents et patriotiques qui veulent juger de sang-froid et que les élans démagogiques n'ont point encore abusés.

P. T.—Nous supprimons de nécessité quelques articles que notre confrère du Moniteur a pu s'attendre à trouver dans les Melanges d'aujourd'hui.

Les livraisons de Mai et Juin de l'Album Littéraire et Musical de la Minerve nous sont parvenues. L'intérêt et la variété des matières qu'elles contiennent ne démentent pas la réputation que ce recueil s'est justement acquise parmi les amateurs de la littérature de bon genre, et ceux-ci auraient sans doute à regretter d'en voir suspendre la publication faite d'un encouragement plus effectif de leur part.

Un nouveau journal qui sera intitulé "Le Pays", doit paraître le quinze du courant à Montréal, dans les intérêts de la cause démocratique; il s'occupera aussi de littérature, d'industrie, d'agriculture et de commerce, et paraîtra trois par semaine en été, et deux en hiver. Le journal aura les dimensions du Pilot. MM. L. A. Desaulles et L. Labrèche-Viger en seront les rédacteurs et recevront à cet effet l'aide d'un comité de Collaboration. Un comité de direction aura la surveillance de tout l'établissement.

Nous avons à dire que cette publication, d'après le prospectus que nous en avons sous les yeux, promet d'offrir à ses lecteurs une polémique dépourvue de passion et tout entière à l'examen consciencieux et raisonné des choses de la politique.

On nous informe que la nouvelle feuille doit remplacer l'Arrière, qui vient de s'éteindre doucement sans annoncer au monde cette météorologie.

Reclamation.

M. le Rédacteur,

Le dernier No. des Melanges donne la traduction d'un éloge funèbre venant du Pilot. Si cette biographie n'eût paru que sur cette dernière feuille, toute estimable qu'elle est je ne viendrais pas contredire cette notice; mais votre journal est trop sérieux pour venir en aide à d'aussi fausses appréciations. Il est louable sans doute de reconnaître les services rendus et les vertus publiques et privées d'un particulier, quel qu'il soit; c'est un encouragement au devoir qu'une semblable publication, et, par le temps qui court, il serait heureux d'avoir souvent à relater d'aussi beaux faits; mais quand on n'en a pas, il est immoral de faire violence aux choses et de changer la valeur des mots; il y a déjà assez de confusion, n'en mettons point dans la langue; et, de peur que nos éloges ne ressemblent à l'insulte, ne nous écartons pas tant de la vérité. Je n'ai nullement envie de troubler la cendre des morts; mais il faut être juste pour être honnête, et le public sait que le biographe qui a donné ses notes au Pilot n'a point respecté la vérité. Il n'y aurait utilité pour personne à le lui prouver en remuant ce que couvre et protège la tombe. D'ailleurs, ce que j'en dis est ressenti par tous les cœurs honnêtes; il y aurait danger à ne point relever de semblables méprises. Si la leçon ne profite point au biographe, du moins sera-t-elle favorable à la vérité et à la vertu oubliées. J'ai l'honneur d'être, M. le Rédacteur, Votre très humble et obéissant serviteur,

D. F. P.

NOUVELLES DE L'ETRANGER.

Louis-Napoléon et le Peuple Français.

Ce qui suit est la substance d'une lettre d'un correspondant parisien du Commercial Advertiser, de New-York, écrite le 4 décembre.

Au point de vue des résistances qu'il avait à vaincre, Louis-Napoléon est arrivé au succès. Ses combinaisons habiles ont placé ses adversaires dans un dilemme embarrassant en leur faisant une nécessité, soit de recourir au socialisme et à l'anarchie qu'il doit produire avec la guerre civile et ses horreurs, soit de se rallier au gouvernement nouveau qui s'appuie sur les adhésions de l'armée et paraît entouré de garanties puissantes d'ordre et de tranquillité. Il résulte de cet état de choses que les esprits honnêtes et modérés de tous les partis acquiescent à l'ordre établi. Il y a nécessairement beaucoup de mécontents. Il en devait être ainsi. Bien des personnes regrettaient l'arbitraire qui présidait à ce changement—ils approuvent le résultat et déplorent les moyens par lesquels il a été obtenu. Mais on ne saurait dire qu'au milieu des amosités et des attaques dont Louis-Napoléon était l'objet, il y avait à faire autre chose qu'un tel coup d'état. Les partis dans l'Assemblée paraissent déterminés à pousser à l'extrême les prétentions qu'ils soutenaient; chaque jour leurs agressions devenaient de plus en plus vives. Malgré la modération dont le message du Président avait fait preuve, l'Assemblée persévérât dans ses procédés provocateurs, imparlementaires, et les poussait jusqu'à la ridicule et à l'absurde. Les vœux des représentants légitimistes qui, s'étaient coalisés avec les démagogues, témoignaient avec l'absence de tout patriotisme la prépondérance d'un sentiment commun: la haine de Louis-Napoléon. L'Assemblée nationale en un mot n'a pas su commander à la passion et elle s'est montrée incapable de la mission qui lui était confiée.

Le correspondant ajoute: "Nous allons maintenant voir quel est le talent de Louis-Napoléon pour gouverner. "Il avait ci-devant les mains liées. . . . Il n'a en aucun parti pour le soutenir dans la Chambre. Ceux qui avaient compté qu'en l'élevant ils élevaient un homme de paille qu'ils pourraient amener à leurs fins, n'ont pas été déçus. Mais tous peuvent aujourd'hui se convaincre que, pour le bien ou pour le mal, Louis-Napoléon est doué d'une volonté tenace et du courage moral et physique nécessaire à l'exécution de ses décrets." Le même écrivain dit cependant que les esprits ne sont pas tout-à-fait rassurés contre les représailles de ce coup d'état; mais il croit que la question est définitivement réglée et la crise de 1852 étouffée dans son germe.

Nous omettons le détail des nombreux soulèvements du parti socialiste qui dans Paris a tenté un coup de main sur le Palais de Justice où les tribunaux tenaient leurs audiences. Il a aussi menacé la Banque et la Poste aux lettres. Partout la troupe a repoussé efforts ont été également vains dans l'Ardèche, à Mâcon et sur plusieurs autres points de la France. Il n'en continue pas moins de répandre d'absurdes et d'odieuses nouvelles sur les intentions du gouvernement au sein même de la capitale.

Le Président a créé une chambre consultative composée d'hommes qui jouissent à juste titre de l'estime et de la confiance du pays.

Une parfaite tranquillité règne dans les villes de Lyon, Lille, Amiens, Reims, Nantes, Poitiers, Rouen, Vesoul, Niort, Chaumont, Meaux, Alençon, le Mans, Tonnerre, Auxerre et Joigny.

On lit dans l'Univers du 5 décembre: "C'est à soixante-dix lieues de Paris, au milieu d'un département gangrené par le socialisme, que nous avons reçu la nouvelle des événements du 2 décembre. Elle a été accueillie comme une nécessité depuis longtemps prévue.

"Dans tous les départements du centre, les honnêtes gens, ceux qui ont encore le courage de ne pas plier sous le joug des meneurs socialistes, se préparent à combattre, non plus pour défendre une opinion politique, non plus même pour conserver leurs biens, mais pour sauver la vie de leurs femmes et de leurs enfants.

"Si le Gouvernement était vaincu, cette situation serait demain celle de toute la France.

"Il n'y a ni à choisir ni à récriminer, ni à débattre. Il faut soutenir le Gouvernement. Sa cause est celle de l'ordre social.

"Il faut le soutenir aujourd'hui que la lutte est engagée, pour avoir le droit de le conseiller plus tard.

"Plus encore aujourd'hui qu'avant le 2 décembre, nous disons aux hommes d'ordre: Le Président de la République est votre général; ne vous séparez pas de lui, ne désertez pas. Si vous ne triomphez pas avec lui, vous serez vaincus avec lui, et irréparablement vaincus.

"Rassemblez-vous aujourd'hui; demain il sera trop tard ou pour votre salut ou pour votre honneur!

"Que Dieu sauve la France!"

LOUIS VEUILLER.

On lit dans la Patrie sur la journée du 31 décembre:

Jedi, quatre heures du soir. A la tombée de la nuit, hier, les hordes d'insurgés repoussées du faubourg Saint-Antoine se sont réfugiées dans les rues qui sont depuis trente ans le repaire des professeurs de barricades. Au moyen de planches dérobées dans plusieurs maisons et de voitures renversées, des barricades ont été élevées dans les rues Beaubourg, Transnoain et Aumaire.

Des détachements de la division de l'OH-

tel-de-Ville sous le commandement du général Levasseur, et conduits par le commissaire de police Bertoglio, ont enlevé, en quelques instants, quatre barricades sans coup férir. Plusieurs insurgés ont été tués; une cinquantaine de chefs de section et d'hommes en blouse ont été arrêtés, et fuyant, après la prise de leurs barricades. Ils ont été conduits à la Conciergerie.

Afin de préparer les esprits à un soulèvement, général des misérables, un nombre de dix, armés de fusils, parodiait l'âme des scènes les plus hideuses de la révolution de février, ont promené, en chantant, deux cadavres défilés par des torches, dans les environs des rues Grenétail, Beaubourg et Transnoain. Ils en ont bientôt amassé autour d'eux une bande d'environ huit cents individus. Vers dix heures, ils arrivaient au coin de la rue de Gravilliers, lorsque deux commissaires de police, suivis de quelques sergents de ville, se sont courageusement présentés à eux, sans armes, les ont fait fuir et se sont emparés des deux cadavres, qui ont été immédiatement transportés à la Morgue. Ces individus, qui s'étaient livrés à cette horrible comédie, sont des chefs de section. Ces forenés fuyaient en courant dès qu'ils apercevaient de la troupe, puis après ils recommençaient à se promener en répétant les chants les plus monstrueux.

Les mêmes commissaires de police, secondés par les mêmes agents, ont fait dans les environs du Château-d'Eau un grand nombre d'arrestations. Ils se sont principalement emparés d'individus qui venaient de dévaliser une boutique d'armurier. Nous ne saurions, du reste, trop donner d'éloges au zèle, au courage admirable que le corps entier des commissaires de police manifeste dans cette circonstance. On nous raconte d'eux d'admirables traits de sang-froid. Ils semblent excités par l'enthousiasme des troupes, et veulent rivaliser avec elles de patriotisme et de dévouement.

Les fanatiques d'anarchie n'ont pas renoncé à mettre à exécution les projets de pillage qu'ils méditent depuis si longtemps. Un plan d'insurrection, qui semble embrasser tout le quartier Saint-Denis, le quartier Saint-Martin et la barricade de la porte Saint-Denis, qui rappela par son élévation celle qui, construite au même endroit dans la nuit du 23 février 1848, a été absorbée vigoureusement par la troupe en enlevée sans beaucoup de résistance. Les insurgés ont pris la fuite.

Cependant M. le préfet de police, qui emploie, au milieu de ces difficultés et graves circonstances, une infatigable activité et une intelligence respectable, unies à beaucoup de calme et d'énergie, avait été informé que 120 des ex-représentants montagnards, réunis partiellement dans la nuit, avaient rédigé une procession qui n'était qu'une exécution au pillage et à la destruction des propriétés après des mesures efficaces pour en empêcher l'impression et l'affichage. Des agents fermes et intelligents, appuyés d'une force militaire imposante, ont été placés dans les directions signalées. La proclamation des montagnards ne s'est pas montrée. Elle est restée un moment dans la poche de Robespierre et de Babeuf.

A neuf heures, l'émeute a reparu, presque dans les mêmes quartiers que la veille, exécutée dans le faubourg Saint-Antoine, dont la tranquillité n'a pas été troublée; les ouvriers ont repris leurs travaux. Les ex-représentants montagnards ont dû chercher ailleurs des ressources pour l'exécution de leurs odieuses projets, enrégimenter sur d'autres points de criminels instrument de leurs odieuses passions.

Des barricades ont été reconstruites sur plusieurs points dégaris de troupes, notamment dans les rues Beaubourg, Transnoain, Aumaire, à la porte Saint-Denis et dans la rue Saint-Méry. A midi, trois barricades ont été enlevées par nos braves soldats. Plusieurs prisonniers ont été saisis.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que l'insurrection a pris sur quelques points des proportions assez graves pour nécessiter l'emploi de mesures énergiques. Nous entendons gronder le canon dans la direction de la porte Saint-Martin. Mais qu'on se rassure. Les moyens de défense organisés par le ministre de la guerre sont formidables.

Le même journal dit-ailleurs: "L'anarchie essaie de relever la tête. Elle sera vaincue. Une même pensée de patriotisme anime l'armée tout entière. Elle est unie dans son enthousiasme pour le Président et dans sa ferme résolution de maintenir l'ordre. Elle marchera comme un seul homme à la défense de la société. Ses chefs lui donnent l'exemple du courage et du dévouement. Généraux et soldats se feraient tuer jusqu'au dernier plutôt que d'abandonner la sainte cause à laquelle ils sont prêts à sacrifier leur vie. Habitants de Paris, restez donc calmes et attendez avec confiance et dans la sécurité l'issue de cette dernière bataille de la démagogie contre la société et la civilisation.

Les arrestations de meneurs socialistes se poursuivent. Aujourd'hui dans la matinée, quatre individus en blouse et surexcités par de nombreuses libations d'alcool et une nuit sans dormir, ont été saisis, et ont été conduits à la Conciergerie.

Dans un groupe devant Tortoni on disait que deux individus étrangers, arrivés récemment à Paris, et que la police surveillait depuis quelques jours comme des émissaires dangereux envoyés de Londres et de Suisse, avaient également été arrêtés ce matin à leur hôtel dans le quartier de la Bourse.

1 heure 4. On essaie, sur le boulevard Bonne-Nouvelle, d'élever plusieurs barricades avec des débris de matériaux et de planches d'une maison en construction près le théâtre du Gymnase.

Quelques colonnes urinaires sont même abattues, et plusieurs arbres déracinés. Un escadron de lanciers arrive sur le lieu du combat, accompagné d'une batterie; aucun engagement n'a lieu. La troupe reste maîtresse au milieu de ces débris abandonnés. L'artillerie charge les pièces et attend des ordres.

La foule se rue dans toutes les directions, les contre-allées de ce boulevard sont en un instant et sans coup férir évacuées.

1 heure 3. Les points stratégiques étaient gardés de bonne heure, avec le même appareil de force qu'hier.

Tous les postes sont doublés, notamment à l'Elysée, aux ministères, à l'Assemblée et aux Tuileries, où dix pièces de canon avec autant de caissons sont toujours alignés dans la cour depuis février 1848.

Ce soir, à sept heures, toutes les barricades étaient enlevées.

Italie.

Piémont.—On lit dans le Bon Sens d'An-necy:

"Le mazzinisme, protégé par le Gouvernement, porte ses fruits; les voleurs commencent le partage du Piémont: ils ravagent les campagnes, battent les grandes routes, arrêtent, pillent les diligences, ils se montrent assez nombreux et assez forts pour attaquer bientôt les villes sans garnison. La frayeur qu'ils inspirent est assez grande que, le jour de l'ouverture des Chambres, un général, M. Quaglia, ait demandé de prompts et énergiques mesures pour l'urgence et la nécessité ont été reconnues par l'Assemblée, contre le vœu de M. de Cavour, qui s'opposait à l'urgence."

—Un journal nous apprend que les ministres qui laissent outrager les choses saintes, les personnes qui méritent le plus de respect, sont à leur tour traités comme ils se plaisent à traiter les hommes et les puissances qui font ombre à leur orgueil. On les a fait figurer dernièrement sur la scène. Le public les a sifflés du commencement à la fin. C'est un des premiers châtiments de l'opinion. Ils en recevront bien d'autres, il faut l'espérer.

Aux correspondants

"P. L. M."—Communications reçues. Il en sera fait usage. "Un Electeur"—Sans considération. "T. M."—Prochainement. "J. L. de..."—Au plus tôt.

ANNONCES.

CORPORATION DE MONTREAL.

LISTES DES VOTEURS.

AVIS PUBLIC.—On a par le présent donné que les LISTES DES VOTEURS pour les élections Quantiers de la cité, faites par les conseillers des dix-neuf respectivement selon les dispositions de l'acte 14 et 15 V. chap. 128, ont été dressés au sous-signe ci, conformément aux dispositions dudit acte, les dites listes des VOTEURS seront exposées à l'Hôtel de Ville, pour l'examen de toutes personnes y concernées, à des heures convenables, (savoir: depuis dix heures, A. M., jusqu'à quatre heures, P. M., tous les jours) depuis le PREMIER jusqu'au QUINZIEME jour de JANVIER prochain, inclusivement, et toute personne qui demandera à être ajoutée aux dites listes de votants, ou tout électeur qui désire en faire rayé aucun nom, fera cette demande PAR ECRIT et signé de son nom, mentionnant le quartier auquel il appartient, et la fera livrer au sous-signé, le ou avant le dit quinzième jour de janvier prochain.

J. P. SEXTON, Greffier de la Cité. Bureau de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 23 déc. 1851.

APPAREIL MECANIQUE

SCIER LE BOIS.

LES Soussignés étant pourvus d'un appareil propre à SCIER LE BOIS et à le mettre en état de servir à tous les ouvrages de la Menuiserie, informent respectueusement le public et les Entrepreneurs de constructions, qu'ils sont en mesure d'exécuter sous le plus court délai et aux prix les plus modérés, toutes commandes pour CHASSIS PORTES, ENCADREMENT DE PORTES, JALOUSIES, ET TOUTE ESPECE D'OUVRAGES dont on voudra bien les honorer dans cette ligne. Ils comptent satisfaire aux exigences les plus difficiles sous le rapport des proportions et du fini de leur travail, invitant les Entrepreneurs et autres intéressés à venir en examiner des échantillons ou en voir des essais par le fonctionnement de leur machine à leur atelier de menuiserie, RUE CHRISTOPHE, (près la Maison de Providence), No. 5. EDOUARD PEPIN, JOSEPH CHRISTIN. Montréal, 16 décembre 1851.

Nouvelles Gravures Françaises

Le soussigné vient de recevoir un assortiment considérable de GRAVURES, IMAGERIE RELIGIEUSE en couleurs et non coloriées, pour tous les goûts, depuis les plus communes jusqu'aux plus recherchées. J. M. LAMOTHE.

Montréal, 7 novembre 1851.

LACOSTE ET LATOUR, ROMANES

ET Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamations et requêtes, tant auprès du gouvernement qu'auprès de quelques personnes que ce soit dans le Haut et dans le Bas-Canada. Etude: Grande rue St-Jacques, côté Est, vis-à-vis l'ancien Hôtel Tétu et la Bibliothèque de l'Association des Marchands. Montréal, 18 novembre 1851.